

Direction de la Culture Pôle Conservatoire Tél : 02 38 79 58 52 / 02 38 79 58 56

Mail: conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

RÉINSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Du lundi 17 juin au vendredi 19 juillet 2024 Prise de rendez-vous conseillée

Chers élèves, Chers parents,

☐ Adulte et adolescent (5 ans de danse)

Afin de faciliter l'organisation de la prochaine rentrée, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces délais, seuls les réinscrits seront assurés d'avoir une place dans les cours souhaités.

NOM:	DDÉNOM.	N4(a) la / . /
NOW :	_ PRENOM:	Ne(e) le :/
Adresse:		Code Postal :
Ville :	Niveau scolaire	Établissement
Tél. Domicile : Mobi	le Mère :	Mobile Père
Adresse mail:		
NOM et Prénom de la Mère :		
NOM et Prénom du Père :		
ATELIER ARTISTIQUE		
☐ Initiation artistique musique et danse 1 (GS	M) 🗆 Initi	ation artistique musique et danse 2 (CP)
MUSIQUE		
☐ Cycle I (CE1) ☐ Cycle II ☐ Cycle III INSTRUMENT	NIVEAU	 □ Adolescent □ Adulte □ Pratique collective uniquement
DANSE		
☐ Initiation danse contemporaine 3 (CE1) ☐ Cycle I, 1 ^{ère} année (CE2) danse classique et ☐ Cycle I, 2 ^{ème} 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année, danse classi ☐ Cycle II danse classique et/ou contemporai ☐ Cycle III danse classique et/ou contempora	que et/ou danse contempora ne (rayer si mention inutile)	ine (rayer si mention inutile)

LOCATION D'INSTRUMENT

☐ Je souhaiterais bénéficier d'une location d'instrument (valable la 1ère année).

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

<u>Du 17 juin au 05 juillet</u>: Lundi- mercredi -vendredi de 13h00 à 19h30

Mardi - jeudi 9h00 /12h00 et de 13h30 /17h30

Du 08 au 19 juillet : 09h00 /12h00 et de 13h30 /17h15

<u>09 au 27 au septembre</u> : Mardi -jeudi 9h00 /12h00 et 13h30 /17h45

Lundi- mercredi- vendredi: 09h00-12h00 / 13h30- 19h30

REPRISE DES COURS SEMAINE DU 09 SEPTEMBRE 2024

REPRISE DES ENSEMBLES ET DES ORCHESTRES SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE 2024

LA LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR:

- Quittance de loyer, EDF de moins de 3 mois, pour les Stéoruellans. A défaut de ce document, le tarif non résident sera appliqué;
- Une attestation d'assurance extra scolaire pour les enfants et responsabilité civile pour les adultes ;
- Un certificat médical attestant l'aptitude à exercer une activité de danse datant de moins de trois mois.

RÈGLEMENT:		
3 possibilités – (cocher la solution choisie)		
☐ La totalité		
☐ Par moitié (50 % le solde au début de 2 ^{ème} semestre)		
☐ Par tiers (1 ^{er} tiers les autres tiers au début du 2ème et 3 ^{ème} trimestre)		
(En Espèces, par Chèque Bancaire à l'ordre du Trésor Public, Pass' Loisirs) LA COTISATION EST UN FORFAIT ANNUEL, DUE ET NON REMBOURSABLE		

DROIT À L'IMAGE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR:

Atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Conservatoire à Rayonnement Communal et m'engage à m'y conformer. Consultable sur le site de la Ville (<u>www.ville-saintjeandelaruelle.fr</u> et sur demande au secrétariat du Conservatoire.

Fait le :	Signature:
1 uit ie :	Signature: